

# Comment pouvons-nous vous aider?

La Présidente du Conseil départemental délivre un avis (pour les gestionnaires publics) ou une autorisation (pour les gestionnaires privés) pour l'ouverture, l'extension et la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil de jeunes enfants (crèche, micro-crèche et jardin d'enfants). Le Conseil départemental du Gard a fait le choix d'accompagner les porteurs de projets grâce à un appui technique et à la mise en place de rencontres à différentes étapes entre le porteur du projet et les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) : échanges autour du projet, sur les plans, visites avant et après travaux. Par ailleurs, la PMI assure un accompagnement et un contrôle de l'ensemble des EAJE du département une fois ouverts.

# Pour qui?

Pour les porteurs de projets publics ou privés d'un Etablissement d'accueil de jeunes enfants qui souhaitent ouvrir, étendre et/ou transformer un EAJe : crèche, micro-crèche et jardin d'enfants.

# Comment en bénéficier ?

Pour tout projet de création, transformation ou extension, le gestionnaire privé ou public devra faire part de son projet à la direction adjointe de la PMI à l'adresse ci-contre (à droite bloc "Contact"), les instructions concernant la procédure et l'accompagnement seront alors communiqués au porteur du projet.

Dans le cadre de l'instruction d'un dossier, selon la catégorie de l'établissement le porteur du projet sollicitera les services de la mairie pour une autorisation d'ouverture au public en tant qu'Établissement recevant du public (ERP).

Pour tout projet d'EAJE, la Présidente du Conseil départemental sollicite l'avis du maire de la commune d'implantation, une fois le dossier de demande d'autorisation déclaré complet (sauf dans le cas où la commune ou l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) est porteur du projet).

Liste des EAJE (contenu accessible)

Affichage des résultats 13 à 24 sur 180 au total



CRÈCHES

L'île aux trésors

101 Rue Jacques Cartier 30000 Nîmes

Itinéraire



## CRÈCHES

### La Foire aux Mômes

85 Rue Bel Air 30260 Quissac

**Itinéraire** 



## CRÈCHES

### **Les Pitchounets**

Rue du marché aux bœufs 30320 Bezouce

<u>Itinéraire</u>



## CRÈCHES

## La Ribouldingue

Place du Champ de Foire 30360 Saint-Maurice-de-Cazevieille

<u>Itinéraire</u>



### CRÈCHES

## **Les Amelliers**

2 Rue Malherbe 30000 Nîmes

#### **Itinéraire**



## CRÈCHES

### **Les Grillons**

251 Avenue Monseigneur Claverie 30000 Nîmes

### <u>Itinéraire</u>



## CRÈCHES

### Gribouille

10 Rue du Vieux Chemin de Nîmes 30420 Calvisson

## <u>Itinéraire</u>



## CRÈCHES

### La Mistounaille

Chemin de L'Aounou 30170 Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac

# <u>Itinéraire</u>



## Les pitchounets

Chemin de l'Escalette 30700 Uzès

**Itinéraire** 



## CRÈCHES

### Centre petite enfance Françoise Dolto (Le petit navire (AC) et la Bercelote (AF))

18 Rue Marcel Bonnafoux 30320 Marguerittes

**Itinéraire** 



### CRÈCHES

### Micro-crèche des Roses

Rue de l'Ancienne Ecole de Filles 30580 La Bruguière

<u>Itinéraire</u>



# CRÈCHES

#### Les Racanailles

14 Rue du Château 30510 Générac

### <u>Itinéraire</u>

Les établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) - Page 2 sur 15 - Conseil départemental du Gard



## Conseil départemental du Gard

## Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00

  Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

  Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>